

2^{ème} année de Capacité en Droit

CONVOCATION AUX EXAMENS DE MAI-JUIN 2013

AVIS FAISANT OFFICE DE CONVOCATION
Ne peuvent se présenter aux examens
que les étudiants ayant effectué leur inscription pédagogique
au Centre audiovisuel

*Il n'y a pas d'inscription particulière pour se présenter aux examens
Aucune session de remplacement n'est possible pour les étudiants en double cursus*

Les épreuves se déroulent au Centre René Cassin (17, rue Saint Hippolyte 75013 Paris)
Métro : Glacière ou Gobelins

Vous devez vous présenter une demi-heure avant le début des épreuves écrites

- Présentez vous avec votre carte d'étudiant(e) universitaire.
- Tout étudiant rentré dans l'amphi et dont le nom a été identifié ne pourra ressortir dans l'immédiat.
- Dès l'épreuve commencée, les sorties sont autorisées après 1 heure pour les épreuves de 3h.
- Les étudiants n'utiliseront que le papier fourni lors de l'épreuve.
- Les étudiants sont priés d'éteindre leur portable et de le mettre dans leur cartable laissé dans l'allée de l'amphi.

Les étudiants doivent indiquer lisiblement sur la copie, dans la partie réservée à cet effet, leur nom et prénom et indiquer leur numéro d'étudiant.

A la fin de chaque épreuve, l'étudiant doit rendre sa copie après avoir collé le coin relatif à son nom (pour rendre la copie anonyme) et il doit signer la liste d'émargement.

ÉPREUVES ÉCRITES

Filière « Administration » :

DROIT FISCAL	Jeudi 16 mai	de 14h00 à 17h00	Amphi 2
DROIT ADMINISTRATIF	Vendredi 17 mai	de 9h30 à 12h30	Amphi 2

Filière « Carrières judiciaires » :

PROCEDURE CIVILE	Jeudi 16 mai	de 9h30 à 12h30	Amphi 2
DROIT PENAL	Jeudi 16 mai	de 14h00 à 17h00	Amphi 2

Filière « Entreprises » :

DROIT COMMERCIAL	Jeudi 16 mai	de 9h30 à 12h30	Amphi 2
DROIT FISCAL	Jeudi 16 mai	de 14h00 à 17h00	Amphi 2
DROIT SOCIAL	Vendredi 17 mai	de 9h30 à 12h30	Amphi 2

Aucun document n'est autorisé

RAPPEL : Toute défaillance à une matière constitutive de l'unité d'enseignements empêche la capitalisation de l'unité concernée.

Des dispositions particulières seront prises en ce qui concerne les étudiants en situation de handicap auxquels il est demandé de se faire connaître au secrétariat

avant le 5 avril 2013 à l'adresse suivante : cavcapa@univ-paris1.fr.

RESULTATS : Les résultats seront communiqués le MERCREDI 5 JUIN 2013

Les oraux pour les étudiants admissibles aux écrits auront lieu SOUS TOUTES RESERVES le jeudi 13 juin et le vendredi 14 juin 2013.

**Le 25 mars 2013
Le secrétariat de la Capacité en Droit**